



Mairie de Langrolay-sur-Rance
8, Place François Barbu
22490 LANGROLAY-SUR-RANCE
02.96.86.92.53
mairie.langrolay@wanadoo.fr

Charte de vie des temps périscolaires cantine/garderie

Pause importante au cœur de la journée scolaire, le temps du repas doit être un moment de détente, de plaisir, de partage et de convivialité.

Afin que les temps de cantine, récréation et garderie se déroulent dans de bonnes conditions, une charte de vie a été mise en place.

Les enfants ont le droit de jouer, de s'amuser, de rigoler, mais il nous paraît important de fixer des règles qui soient en cohérence avec celles appliquées à l'école.

C'est pourquoi nous vous invitons, ainsi que vos enfants, à prendre connaissance de ce document.

AVANT LE REPAS :

- ◆ Je vais aux toilettes.
- ◆ Je me lave les mains.
- ◆ Je m'installe à ma place, dans le calme.

PENDANT LE REPAS :

- ◆ Je suis poli, je me tiens correctement à table, je mange proprement.
- ◆ Je fais l'effort de goûter à tous les plats, je respecte la nourriture.
- ◆ Je parle sans crier, et reste assis à ma place.
- ◆ Je respecte le personnel de service et mes camarades.
- ◆ Je sors de table en silence, sans courir, après autorisation du personnel.

DANS LA COUR ET PENDANT LA GARDERIE :

- ◆ Je joue calmement en respectant mes camarades et le matériel mis à ma disposition.
- ◆ Je signale tout problème au personnel de surveillance, qui en tiendra compte.
- ◆ Je suis respectueux et attentif aux consignes données par le personnel encadrant.

SANCTIONS :

- ◆ En cas de non-respect des règles de vie ou de mauvais comportements, mes parents en seront informés par une fiche de liaison, à retourner signée.
- ◆ Après plusieurs avertissements répétés, je recevrai un bulletin de comportement (Bulletin cumulable avec ceux de l'école).
- ◆ Après 2 bulletins de comportement, mes parents seront reçus par la mairie ou l'école.